

# 24 AU TROT

BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU  
PAGES 1 À 3

L'ACTU EN BREF - QUALIFS  
PAGES 4 À 6

AUJOURD'HUI AUX COURSES  
PAGES 7 À 9

AUX COURSES DEMAIN  
PAGES 10 À 12

## 1 24: LA UNE DE L'ACTU

## [ RÉFORME DES LOCATIONS MULTIPLES ]

**SOCIÉTÉ DU TROTTEUR FRANÇAIS**  
 ADRESSE POSTALE : 15, bd de Douaumont - 75017 - PARIS - TÉL. : 01.49.77.17.17 - e.mail : licences@letrot.com

**DÉCLARATION DE LOCATION DE CARRIÈRE DE COURSES**

Nous, soussignés, déclarons avoir convenu de la location de carrière de courses de :  
**CHEVAL** \_\_\_\_\_ N° Sire \_\_\_\_\_  
 Jusqu'au : \_\_\_\_\_

**LOCATAIRES (4 maximum) - (Bénéficiaires de la location)**

Locataire	Nom (M. Mme, Mlle)	Prénom	**e.mail	Adresse	Code Postal	Ville	Pays	Date de naissance	N° SETF	Pourcentage Répartition Gains
Locataire Dirigeant	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____ %
Locataire 2	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____ %

# DE NOUVELLES RÈGLES POUR MIEUX PROTÉGER LES ENTRAÎNEURS

À compter du 1er mai, la formule dite des locations multiples changera. Les nouvelles conditions ont été avalisées lors du dernier Comité de la SETF, du 12 février. Fruit d'un travail entrepris au sein de la commission du Code, la nouvelle mouture se veut un retour vers l'esprit d'origine de la location, rééquilibrant les droits et devoirs de toutes les parties, notamment ceux des propriétaires locataires.

**I**l faut revenir aux fondamentaux. Le format historique de la location lie un locataire exploitant, l'entraîneur sous les couleurs duquel court le cheval, à un ou plusieurs bailleurs, propriétaires dudit cheval. Un modèle notamment

né de la volonté de permettre aux propriétaires/éleveurs de conserver leurs chevaux, en particulier les juments, sans en assumer les coûts d'exploitation. Ce scénario d'origine permettait aussi à des jeunes entraîneurs de disposer d'une offre de location attractive pour recevoir des chevaux. Ce modèle existe bel et bien toujours. Mais un autre est né depuis, permettant à plusieurs locataires de se partager l'exploitation du cheval. Concrètement, le modèle actuel de la location de carrière de courses multiple offre la possibilité de déclarer quatre locataires et dix bailleurs. À compter du 1er mai, ces règles vont changer comme d'autres liées à de nouveaux seuils minimums de répartition.



## VENTE DE PRINTEMPS

MARDI 25 MARS 2025 - DEAUVILLE

Chevaux à l'entraînement, yearlings «O», poulinières, juments sortant de l'entraînement, étalons et parts d'étalons

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS !**



arqana-trot.com | info@arqana-trot.com | 02 31 81 81 38 ou 01 41 12 08 00

**Repères (source SNPT)**

- ◆ 11.600 trotteurs en location (sur plus de 17.000 trotteurs qui courent)  
parmi les locations multiples
- 75 % avec 1 ou 2 locataires
- 25 % avec 3 locataires ou plus

## LES NOUVELLES RÈGLES

Voici ces nouvelles conditions d'enregistrement des locations multiples de la carrière de courses d'un cheval :

- limitation du nombre de colocataires à deux,
- obligation pour chaque colocataire de percevoir au minimum 15 % des gains d'un cheval dans une course,
- obligation pour l'ensemble des colocataires de percevoir au minimum 60 % des gains d'un cheval,
- prélèvement entraîneur et jockey automatique.

Toutes les modifications vont dans le sens de rééquilibre des droits et devoirs de chaque partie. La dérive constatée avec le présent contrat était l'apparition de (propriétaires) locataires dirigeants qui ne possédaient que quelques pourcentages de l'exploitation d'un cheval et qui pouvaient voir, de la sorte, leur représentant courir sous leurs couleurs. Mais ces "personnes ne se rendaient pas compte qu'en tant que locataires, elles avaient un minimum d'obligations" nous explique Eric Bussy, représentant du Syndicat National des Propriétaires de Trotteurs (SNPT) sur ce dossier. Ce scénario est à la base de nombreux conflits qui tournent tous autour de la question de savoir qui assume(nt) au final les charges d'entraînement, voire même d'engagement, des chevaux dans le cadre d'une colocation multiple. "On est dans le cas où un propriétaire d'un bien immobilier le loue à quatre locataires. Ce principe de la colocation peut vite devenir compliqué avec potentiellement une ou deux personnes qui ne paient pas sa quote-part du loyer" continue Eric Bussy.

## UNE ÉVOLUTION VALIDÉE PAR TOUTES LES PARTIES

On trouve une forme de consensus sur les nouvelles règles de la location multiple, conçues comme un compromis. Si le SEDJ (Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de trot) aurait préféré la suppression pure et simple de la formule (lire plus loin), il s'est rallié à ce compromis. Du côté de la Société d'Encouragement à l'élevage du Trotteur Français (SETF), Pascal Giovannangeli, en charge de la réglementation des courses, est revenu pour nous sur les motivations de cette révision et le process mis en œuvre. "Ces modifications ont été demandées par les représentants des socioprofessionnels. Une réunion a été organisée entre le Syndicat National des

Propriétaires de Trotteurs (SNPT) et le SEDJ spécifiquement sur le sujet pour identifier ce qui était attendu par chacune des parties. Le sujet a été inscrit au programme de la commission du code et a suivi le process habituel et réglementaire. La location multiple permet à plusieurs propriétaires d'un trotteur (au sens de la carte des propriétaires figurant sur la carte d'immatriculation) de mettre leur représentant à l'entraînement, sous les couleurs de l'un d'eux, comme locataire dirigeant. Or par le code des courses, c'est bien ce locataire dirigeant qui est le gérant de la carrière de courses (pouvant choisir ou annuler un engagement par exemple) ce qui peut être source de nombreux litiges entre les parties. Le nouveau niveau minimal de 15 % imposé au locataire dirigeant est un compromis entre les parties et signifie bien que cette personne assume un minimum des frais d'exploitation, y compris les % des gains qui reviennent au jockey et à l'entraîneur."

La philosophie de cette révision est de garantir le poids des colocataires dans l'ensemble des répartitions (avec un minimum de 60 %) et par effet domino de garantir la rémunération de l'entraîneur, figurant au sein des deux colocataires. "On est dans la logique de sécurisation des versements dus aux entraîneurs" confirme Pascal Giovannangeli.

**Les réserves générales d'ensemble du SEDJ**

Stéphane Meunier, président du SEDJ, n'est pas complètement satisfait du contrat actuel et de sa révision applicable au 1er mai. Il nous en explique les raisons : "Nous étions à l'origine favorables à l'interdiction du contrat de location multiple. Et ce, pour différentes raisons dont la dimension juridique. Ce contrat ne protège pas du tout les entraîneurs. Cela reste un contrat d'enregistrement des répartitions des gains de courses. On encourage tous les professionnels qui ont signé ce type de contrat de se couvrir avec un contrat de type "entraînement" suivant le modèle que nous proposons. Il faut rappeler que si un cheval court sous les couleurs d'un propriétaire, il est responsable de son cheval et a le droit d'en jouir comme il veut. Il peut donc récupérer le cheval à sa convenance. On a eu beaucoup de litiges à cause de ce contrat sachant que les décisions de justice ont bien confirmé le droit du locataire dirigeant de jouir de son bien. Le code civil et le code des courses sont clairs. Le propriétaire dirigeant (ou locataire dirigeant) a la responsabilité de son cheval. Le propriétaire a ses droits mais aussi des devoirs qu'il a trop tendance à oublier dans le cadre du contrat de location multiple dans le cas de propriétaire/locataire dirigeant qui n'est déclaré qu'à hauteur de quelques pourcents du cheval."

Pascal Giovannangeli

© ScoopDyga



### **Du côté de ceux qui regrettent cette révision de la location multiple**

Il en est qui regrette le serrage de vis mis en forme par le nouveau contrat de location multiple. Y compris des entraîneurs. C'est le cas par exemple de Jonathan Lagenèbre, agent et animateur d'une formule extensive du co-propiétéariat. "L'actuelle formule offre une attractivité pour certains propriétaires qui ne veulent que s'engager en association, nous déclare-t-il. Et il y a un marché pour eux au trot. Avec la nouvelle formule plus restrictive, on va compliquer leur implication dans notre univers. Evidemment, on pourra toujours essayer d'optimiser ces règles mais cela sera plus compliqué. La multi-location était aussi une façon progressive de faire entrer de nouveaux propriétaires dans les courses. Globalement, je trouve que cette règle nouvelle est une liberté en moins. Et tous les entraîneurs n'ont pas forcément besoin d'être contraints dans leur liberté d'entreprendre.

Il y a à mon sens d'autres problèmes à gérer dans les relations propriétaires/entraîneurs avant ce sujet, comme la mise en place de la signature électronique pour les contrats. Et la question de fond de la location touche plutôt, pour les entraîneurs, à la difficulté d'accéder à des chevaux de qualité."

### **Stéphane Meunier : "On a banalisé le propriétariat en oubliant ce que cela implique"**

C'est donc dans une logique de compromis que le SEDJ a participé à l'évolution du contrat de location multiple. Stéphane Meunier ajoute : "Je pense qu'il faut encore retravailler un nouveau contrat plus adapté à toutes les problématiques. Il ne faut pas oublier les devoirs des propriétaires. Ses devoirs sont de subvenir aux besoins du cheval qu'il confie à un entraîneur. S'il ne peut pas le faire, il lui reste la possibilité de le louer à un entraîneur suivant un contrat de location classique. Quand on veut avoir sa casaque sur les pistes, que je conçois très bien comme une forme de graal, il y a des devoirs, notamment financiers. On a banalisé le propriétariat qui ne paie pas. Le "tout gratuit" n'existe pas. Avoir un cheval qui court avec ses couleurs signifie que l'on doit subvenir à ses besoins financiers. C'est bien une histoire de droits et devoirs."

### **Eric Bussy : "Revenir aux droits et devoirs"**

Il est également question des "droits et devoirs" du côté du Syndicat National des Propriétaires de Trotteurs (SNPT). Eric Bussy est l'homme du juridique du syndicat et a travaillé sur ce dossier. Il revient sur le contexte vu du côté des propriétaires : "On a considéré qu'il était utile de modifier le contrat de location multiple car nous gérons de nombreux conflits avec le modèle actuel. Nous avons constaté que ces conflits étaient souvent dus à des propriétaires locataires qui ne payaient pas aux entraîneurs les charges qui leur incombaient. Nous avons aussi des cas où une partie des propriétaires locataires acceptait de payer mais pas les autres, créant des incompréhensions entre les personnes.

Le principe de nos travaux et des évolutions qui ont été validées par la commission du code et le comité de la SETF est le suivant : "Premièrement, il faut que le locataire dirigeant ressemble à "quelque chose", ce pourquoi nous avons imposé un pourcentage minimum de 15 %. Deuxièmement que l'ensemble des locataires représente au moins 60 % de la répartition des gains. Troisièmement : on limite à deux locataires les exploitants du cheval. Ceci pour éviter les "zombies" qui figurent actuellement simplement pour avoir leur nom. Il faut que les propriétaires assument leurs devoirs. S'ils ne veulent pas le faire, il ne faut pas qu'ils soient propriétaires."

Le SNPT voit donc ici un moyen d'assainir le "propriétariat de complaisance". "On est conscient que ces nouvelles règles vont peut-être faire sortir quelques petits propriétaires qui voulaient jouer sans y mettre les moyens pour le faire. Mais ceux-là ont simplement à rester dans le système comme bailleur, sans donc à avoir à assumer des charges." Et le contrat de location multiple renvoie à une myriade de problématiques fiscales ajoute encore Eric Bussy. "À qui l'entraîneur envoie sa facture ? Au locataire dirigeant qui répercute auprès des autres locataires les charges ? Avec toutes les conséquences en termes de fiscalité entre ceux qui sont assujettis à la TVA et ceux qui ne le sont pas. C'est souvent inextricable avec pour conséquence des incompréhensions et des gens qui arrêtent de payer."

## **LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DES ENTRAÎNEURS ET JOCKEYS**

Autre conséquence de cette nouvelle règle : les gains de courses pour les entraîneurs seront, à partir du 1er mai, automatiquement versés (prélevés) selon les pourcentages prévus dans les nouveaux contrats à location multiple. Cette même fonctionnalité n'est en revanche pas obligatoire pour les jockeys-drivers : elle sera proposée comme un service, dans l'attente de la révision des statuts desdits drivers et jockeys. Cela fait partie des enjeux à régler prochainement.





Iroise de la Noé

## ENCORE 14 RESTANTS DANS LE PRIX DE PARIS MARATHON RACE

La liste des restants engagés du Prix de Paris Marathon Race (Gr.1) comporte encore 14 noms, en milieu de journée, peu après les premiers forfaits. On y trouve toujours les deux premiers de la précédente édition, **Hussard du Landret** ([Bird Parker](#)) et **Inmarosa** (Amiral Sacha), ainsi que la lauréate de l'édition 2023, **Ampia Mede Sm** (Ganymède). Parmi les candidats dont la monte a été déclarée, il faut citer deux juments qui ont fait déjà sensation lors du meeting. Il s'agit de la gagnante du Prix de Cornulier, **Joumba de Guez** (Carat Williams), qui sera pilotée par Jean-Michel Bazire, et d'**Iroise de La Noé** ([Tornado Bello](#)) qui sera drivée par son entraîneur Thomas Levesque. Cette lauréate du Prix de Belgique - Amérique Races Q6 (Gr.2) aurait pu décrocher un accessit dans le Prix d'Amérique Legend Race (Gr.1) sans une faute à mi-ligne d'arrivée. Sachant que Sébastien Ernault reprendra les commandes de **Josh Power** ([Offshore Dream](#)), Eric Raffin a déjà été confirmé sur le sulky d'**It's A Dollarmaker** ([Saxo de Vandel](#)). Outre Yoann Lebourgeois officialisé sur **Hussard du Landret**, les autres montes déclarées concernent **Jiosco de Phyt's** ([Boléro Love](#)), **Hip Hop Haufor** ([Up And Quick](#)), **Justin Bold** ([Bold Eagle](#)) et **Fakir de Mahey** ([Rêve de Beylev](#)) qui se verront confier à Anthony Barrier, Damien Bonne, Pierre-Yves Verva et Mathieu Mottier. C'est **Idole de Meat** ([Aldo des Champs](#)) qui fait office d'engagée la moins riche à quelques heures de la déclaration des partants, laquelle aura lieu ce jeudi à 12h.

## HORCHESTRO RETROUVERA CAGNES- SUR-MER VENDREDI

Principale et belle épreuve de la réunion de vendredi à Cagnes-sur-Mer, le Prix Pierre Désiré Allaire (Gr.3) réunira 13 partants. Le candidat le plus riche est **Fakir Mérité** (Uaukir). Comme lui, **Horchestro** (Sam Bourbon) dépasse les 500.000 € de gains et fera pour sa part sa réapparition sur la piste azurée. Il n'y a pas été vu depuis l'été dernier et arrivera en grande condition. Le partenaire de David Bekaert a en effet enregistré deux places cette année à Vincennes où il reste sur un premier accessit.

## ETONNANT POSSIBLE DANS LE GRAND CRITÉRIUM DE VITESSE

Selon le quotidien *Paris-Turf*, **Etonnant** ([Timoko](#)) devrait effectuer sa rentrée dans le Grand Critérium de Vitesse de la Côte d'Azur (Gr.1), samedi 9 mars à Cagnes-sur-Mer. Son entraîneur Richard Westerink trouve en effet son représentant "très bien au travail. Mes sensations sont très bonnes. On va faire feu d'entrée de jeu". **Etonnant** n'a plus paru en compétition depuis son échec dans le Grand Prix du Sud-Ouest (Gr.2), le 23 octobre dernier, sa seule sortie de 2024.



**CAEN // MERCREDI 19 FÉVRIER**

D'un volume légèrement inférieur à la précédente séance caennaise du 5 février (39 qualifiés), la session du jour a vu 32 de ses 65 participants (49 %) obtenir leur passeport pour la compétition. Reçue en 1'16"8, et seule candidate à être passée sous 1'17", **Made In Marceaux** ([Orlando Vici](#)) est le deuxième produit de **Diva des Marceaux** (Ready Cash), déjà mère de **Kash Marceaux** ([Very Nice Marceaux](#)), titulaire de deux victoires.

*Les 25 qualifiés signataires des meilleures réductions kilométriques*

**MADE IN MARCEAUX (F) 1'16"8** 

ORLANDO VICI - DIVA DES MARCEAUX, par READY CASH

Entraîneur : S. Ernault - Propriétaire : Ec. Top Ten Etalons - Eleveur : Ec. Top Ten Etalons

**MISSIS DARK (F) 1'17"1** 

PRODIGIOUS - QUEEN DES CHARMES, par LOOK DE STAR

Entraîneur : N. Catherine - Propriétaire : N. Catherine - Eleveur : M. Catherine

**MOTUS (H) 1'17"1** 

CELEBRISSIME - BORA DES JACQUETS, par QUATRE JUILLET

Entraîneur : N. Catherine - Propriétaire : A. Vivier - Eleveur : E.A.R.L. DE LA Bouteillerie

**MY BROTHER (H) 1'17"8** 

UN CHARME FOU - LUNA VROUM, par VROUM D'OR

Entraîneur : N. Raimbeaux - Propriétaire : Ec. Delsee - Eleveur : J. Duteuil

**MONARK DE BELLOUET (H) 1'18"2 (monté)** 

ETONNANT - TOLCA DE BELLOUET, par ORLANDO VICI

Entraîneur : V. Th. Renault - Propriétaire : Ec. J. Cl. Monthean - Eleveur : A. Monthean

**MAXDAR (M) 1'18"3** 

CHARLY DU NOYER - BARAKA, par LOVE YOU

Entraîneur : V. Lebarque - Propriétaire : Ec. P. de Montesson - Eleveur : Ec. P. de Montesson

**MACHA D'OCCAGNES (F) 1'18"3** 

NI HO PED D'OMBREE - CANDELA D'OCCAGNES, par SAXO DE VANDEL

Entraîneur : F. Christophe - Propriétaire : B. Christophe - Eleveur : J. Hamel

**MENVOLA BELLA (F) 1'18"9** 

UNICLOVE - TIVOLA BELLA, par VIVALDI DE CHENU

Entraîneur : K. Busnel - Propriétaire : K. Busnel - Eleveur : R. Boucret

**MAYA DES DUNES (F) 1'19"** 

VULCAIN DU VIVIER - FALMONE, par ORIGANO LAP

Entraîneur : S. Tessier - Propriétaire : S. Tessier - Eleveur : T. Lefevre

**MACISTE (M) 1'19"1** 

EUGENITO DU NOYER - CAMERA D'OR, par CARPE DIEM

Entraîneur : G. P. Lemarie - Propriétaire : G. P. Lemarie - Eleveur : E. Lemarie

**MAROSA DU BOUILLON (F) 1'19"1 (monté)** 

DOLLAR MACKER - DAMAROSA BOUILLON, par OLITRO

Entraîneur : S. Hardy - Propriétaire : A. Guilloux - Eleveur : G. Guilloux

**MOULIN DU VAL (M) 1'19"3** 

NEW DES LANDES - EMBRACE D'AM, par OLIMEDE

Entraîneur : S. Hardy - Propriétaire : H. Enee - Eleveur : S. Hardy

**MADAME POURPRE (F) 1'19"5** 

BRILLANTISSIME - URIBIA JET, par LOVE YOU

Entraîneur : S. Ernault - Propriétaire : F. Popot - Eleveur : F. Popot

**MOJITO PLANCHETTE (M) 1'19"5** 

OPIUM - CHANCE UDE, par NICE LOVE

Entraîneur : F. Blandin - Propriétaire : Ec. F. Blandin - Eleveur : Ph. Huberson

**MEDOC DU PARC (M) 1'19"5** 

ALADIN D'ECAJEUL - TOSCALYS, par EXTREME AUNOU

Entraîneur : F. Blandin - Propriétaire : J. Cl. Lefevre - Eleveur : J. Cl. Lefevre

**MACHA DE GUEZ (F) 1'19"6** 

HELGAPELL - GUEZ DE GUEZ, par ROMCOK DE GUEZ

Entraîneur : K. Busnel - Propriétaire : K. Busnel - Eleveur : Ec. Vautors

**MAD MAX D'AVRAN (M) 1'19"6** 

THE BEST MADRIK - UNE VALSE D'AVRAN, par ISLERO DE BELLOUET

Entraîneur : H. Lecoq - Propriétaire : H. Lecoq - Eleveur : N. Lecoq

**MARINA DU VERGER (F) 1'19"6** 

GOSPEL PAT - FOUGEUSE DU DOME, par UNIVERS DE PAN

Entraîneur : R. Sevestre - Propriétaire : R. Sevestre - Eleveur : N. Racine

**MAXIMUS D'OURVILLE (H) 1'19"6** 

CUPIDON DU VIVIER - FIESTA D'OURVILLE, par TEXAS CHARM

Entraîneur : Ph. Beurel - Propriétaire : Ec. A. Delaroque - Eleveur : S.C.E.A Hautemaniere

**MALDA DU RIB (F) 1'19"7 (monté)** 

CYPRIEN DES BORDES - ELDA DU RIB, par UPPERCUT DU RIB

Entraîneur : J. Hallais - Propriétaire : Ec. Rib - Eleveur : Ec. Rib

**MONDEO (M) 1'19"8** 

ESPOIR PRESTANCE - COSCANA, par PABLO

Entraîneur : V. Th. Renault - Propriétaire : Ec. V. Renault - Eleveur : E.A.R.L. Montvarat

**MARY DI VIGNE (F) 1'19"9** 

DOBERMAN - EVE VENESI, par UN MEC D'HERIPRE

Entraîneur : Ch. Cuiller - Propriétaire : Ec. D. de la Mansienne - Eleveur : G. Vilain

**MISTRAL D'OSNIERE (H) 1'19"9** 

DISCOURS JOYEUX - VANOISE D'OR, par KEPLER

Entraîneur : F. Heon - Propriétaire : F. Heon - Eleveur : A. Rodriguez

**MEMORIES PRINCESS (F) 1'19"9** 

DOBERMAN - UNE FIGURE, par JASMIN DE FLORE

Entraîneur : L. Peschet - Propriétaire : Ec. de Rougemont - Eleveur : Ec. de Rougemont

**MONSIGNOR FERM (M) 1'20"** 

URIEL SPEED - RIVALE DES CHARMES, par FIRST DE RETZ

Entraîneur : S. Hardy - Propriétaire : Ec. S. Hardy - Eleveur : C. Las Monjas Sl

**FEURS // MERCREDI 19 FÉVRIER**

**LOULOU DU SABLIER (H) 1'17"8**

KIWI - PREUVE DU SABLIER, par DERBY DU GITE  
Entraîneur : B. Thomas - Propriétaire : Ec. du Sablier - Eleveur : Ec. du Sablier

**MISS DOLLAR (F) 1'17"8**

AMERICAN DOLLAR - GIRL EXPRESS, par SCIPION DU GOUTIER  
Entraîneur : G. Laurent - Propriétaire : R. Laurent - Eleveur : R. Laurent

**LENZO PACO (M) 1'18"4**

NEUTRON DU CEBE - DEESSE DU VAL, par TUCSON  
Entraîneur : J. Valette - Propriétaire : J. Valette - Eleveur : C. Guyonnet

**MALAGA DESBOIS (F) 1'18"6**

FAIRPLAY D'URZY - QUOKTELA SMILING, par COKTAIL JET  
Entraîneur : Th. Lemoine - Propriétaire : Ec. S. Roubaud - Eleveur : E.A.R.L. Guittet-desbois

**MARIA DU MATO (F) 1'18"9**

LAETENTER DIEM - VIVA L'ETRAT, par FORTUNA FANT  
Entraîneur : B. Thomas - Propriétaire : B. Thomas - Eleveur : B. Thomas

**LUNE DE L'HAUT (F) 1'19"**

KIWI - FEBE DE L'HAUT, par MON PREMIER CEHERE  
Entraîneur : L. Brechat - Propriétaire : S. Bonnefoy - Eleveur : S. Bonnefoy

**MAYBE LOUANGES (M) 1'19"5**

VIVALDO BELLO - DAME DES LOUANGES, par BASSANO  
Entraîneur : L. Broust - Propriétaire : L. Broust - Eleveur : P. Pelletier

**À AMIENS // mercredi 19 février 2025**

**MAGICVEGA (F) 1'19"1**

BILIBILI - VEGA WIC, par QUATRE JUILLET  
Entraîneur : Martial DUPUIS - Propriétaire : Ecurie Serge STEMPNIAK - Eleveur : Ecurie Serge STEMPNIAK

**LES QUALIFS**  
**EN DIRECT** 



**JEUDI 20 FÉVRIER**



**LE MANS**

**2ans et +**

**LIVE**  [WWW.PROVINCE-COURSES.FR](http://WWW.PROVINCE-COURSES.FR)



**EN PREMIÈRE LIGNE POUR DÉCOUVRIR LES VEDETTES DE DEMAIN**



## MANHATTAN EMGE SOUS SON VRAI VISAGE

**M**ené de façon très (trop d'après son entraîneur Yannick Henry) offensive la dernière fois à Vincennes, **Manhattan Emge** (Gotland) avait eu du mal à conclure son parcours. De retour dans le Sud-Ouest et drivé en progression par Lana Henry, le très estimé poulain retrouve le chemin du succès en dominant l'autre poulain très en vue dans la course : **Modesto** (Fabulous Wood), bien obligé d'admettre la supériorité de son rival à qui il avait pris la tête à 800m du but. Il y avait vraiment pour finir deux chevaux et les autres, à nette distance.

Cela fait désormais trois victoires en cinq sorties pour **Manhattan Emge** qui signe ici le bon chrono d'1'16"6, en ce jour de vent fort sur La Cépière. Au micro d'Equidia, Lana Henry n'a pas tari d'éloge sur son jeune espoir : "Il le fait facilement, c'est vraiment un super poulain. Il n'a fait que se relâcher pour finir. Il est super attachant : doué, gentil, il a tout pour lui. Rien ne semble compliqué pour lui."

### 1<sup>ère</sup> | PRIX DE POLMINHAC

Att - 2950 m - Course C - 22 000 €



### MANHATTAN EMGE 1'16"6

Gotland x Eclipse Somolli (Un Mec d'Heripre)

Driver : L. Henry - Entraîneur : Y. Henry

Propriétaire : Y. Henry - Eleveur : S.C.E.A. Holgafi



Haras de BOUTTEMONT

HOME OF READY CASH SONS

# GOTLAND



Félicitations

VENDU PAR AUCTAV

Prochaine vente  
auctav.com

2<sup>e</sup> **Modesto 1'16"9** Fabulous Wood x Alisma du Corta  
Driver : D. Bekaert - Entraîneur : G. R. Huguet

3<sup>e</sup> **Must Majyc 1'18"6** Bolero Love x Alesia d'Atout  
Driver : A. Honore - Entraîneur : Ch. Feyte

4<sup>e</sup> : Mad Dream - 5<sup>e</sup> : Muse du Loisir - 6<sup>e</sup> : Miami Dream



## LEKEVIN DESBOIS ET SON PARCOURS DE RÊVE

**I**l ne pouvait pas rêver meilleur parcours dans le dos de l'animatrice et favorite de la course **Let Me Win** (Express Jet). Pouvant s'infiltrer à son intérieur à l'entrée de la ligne droite, **Lekevin Desbois** (Dollar Macker) s'en va quérir un succès très facile, concrétisant ainsi sa belle série de trois deuxièmes places consécutives. Il n'avait plus gagné depuis ses débuts victorieux au printemps dernier à Vichy et le voici désormais titulaire d'un joli palmarès de deux succès et trois places en six courses. Son entraîneur-driver Pierrick Le Moël a tout lieu d'en être satisfait : "C'est un bon poulain comme le prouvent les chronos réalisés à Cagnes-sur-Mer. Il est tombé sur de bons chevaux là-bas. Mais lui aussi, c'est un bon poulain." Cette victoire est la cinquième de l'année pour Pierrick Le Moël en qualité d'entraîneur, la première dans le Sud-Ouest après quatre gagnants à Cagnes-sur-Mer.

DOLLAR MACKER 1'11"9	SAXO DE VANDEL 1'11"8	COKTAIL JET 1'11"2
		LIDICE DE VANDEL 1'14"3
LEKEVIN DESBOIS	SALT LAKE CITY 1'15"1	INSERT GEDE 1'11"8
		LA STAR
BORA DESBOIS	SAM BOURBON 1'11"6	GOETMALS WOOD 1'11"9
		ETTA EXTRA 1'18"0
	QUIPHYLE COGLAIS 1'17"4	DAHIR DE PRELONG 1'14"2
		ERIPHYLE

### 2<sup>e</sup> | PRIX DE NAUCELLES

Att - 2750 m - Course D - 23 000 €



### LEKEVIN DESBOIS 1'15"9

Dollar Macker x Bora Desbois (Sam Bourbon)

Driver : P. le Moel - Entraîneur : P. le Moel

Propriétaire : Ec. Befix - Eleveur : E.A.R.L. Guittet-desbois



2<sup>e</sup> **Let Me Win 1'16"** Express Jet x Raison de Vivre  
Driver : H. Monthule - Entraîneur : S. Guarato

3<sup>e</sup> **Le Winner As 1'16"1** Fabulous Wood x Caracas  
Driver : S. Laloum - Entraîneur : S. Laloum

4<sup>e</sup> : Le Beau Foxglen - 5<sup>e</sup> : Likely du Padoueng - 6<sup>e</sup> : Lancelot Bocain - 7<sup>e</sup> : Louisdor Dechambou

**3<sup>e</sup> | PRIX D'ESPINAT** ▶

Att - 2150 m - Course D - 24 000 €

**JOGGER KILY 1'12"9**Uriel Speed x Elusive Action (Prodigious)  
Driver : M. Goetz - Entraîneur : B. Goetz  
Propriétaire : B. Goetz - Eleveur : L. Nivard

**URIEL SPEED**  
HARAS DE VAIGES  
y.mornet@genesdiffusion.com - 06 48 00 39 30

**2<sup>e</sup> Jojo Lapin 1'13"4** Tag Wood x Ernestine  
Driver : Q. Gaillard - Entraîneur : D. Brouwer**3<sup>e</sup> Joyeuse de Lavance 1'13"6** Butler x Sirene de Lavance  
Driver : L. Lorent - Entraîneur : B. Olicard4<sup>e</sup> : Impulse Lady - 5<sup>e</sup> : Jet Jet Jet - 6<sup>e</sup> : Joie de Bertrange - 7<sup>e</sup> : Juno de Banville**4<sup>e</sup> | PRIX DE GROSBOIS** ▶

Att - 2750 m - Course D - 35 000 €

**GENEROUS CHARM 1'15"1**Prodigious x Avadara (Love You)  
Driver : P. Gesret - Entraîneur : J. H. Treich  
Propriétaire : Ec. Duem - Eleveur : J-P Dubois**2<sup>e</sup> Frimeur Nancy 1'15"1** The Best Madrik x Unherose Nancy  
Driver : M. Gergouil - Entraîneur : J. Foin**3<sup>e</sup> Hot Summer 1'15"2** Ugor du Beauvoisin x Summer Night  
Driver : V. Cabos - Entraîneur : J. M. Roubaud4<sup>e</sup> : Galopin des Champs - 5<sup>e</sup> : Greg de Niro - 6<sup>e</sup> : Gaudepsou - 7<sup>e</sup> : Icare du Beryl**5<sup>e</sup> | PRIX DE MURET** ▶

Att - 2950 m - Course E - 28 000 €

**ICARE DE LA BASLE 1'14"6**Un Charme Fou x Venus de La Basle (Blue Dream)  
Driver : M. Daougabel - Entraîneur : M. Daougabel  
Propriétaire : Q. Daougabel - Eleveur : R. Langlais

Une victoire de + pour  
**UN CHARME FOU**  
HARAS D'AVIREAU  
06 84 51 66 94  
avireau@orange.fr  
www.franckleblanc.fr

**2<sup>e</sup> Icaros Gemini 1'14"8** Tucson x Amerindienne  
Driver : F. Marty - Entraîneur : F. Marty**3<sup>e</sup> Iggy Rock 1'14"2** Texas Charm x Sousse  
Driver : P. Geray - Entraîneur : S. Bouisson4<sup>e</sup> : Houquette Rose - 5<sup>e</sup> : Italo Duem - 6<sup>e</sup> : Get Up de Vauville - 7<sup>e</sup> : Iquito du Leard**6<sup>e</sup> | PRIX DE VINCENNES** ▶

Att - 2750 m - Course E - 24 000 €

**JOB DE CHOISEL 1'16"8**Un Charme Fou x Africa de Choisel (Olitro)  
Driver : A. Collette - Entraîneur : S. G. Dupont  
Propriétaire : J. G. Viol - Eleveur : E.A.R.L. JI

Une victoire de + pour  
**UN CHARME FOU**  
HARAS D'AVIREAU  
06 84 51 66 94  
avireau@orange.fr  
www.franckleblanc.fr

**2<sup>e</sup> Job du Mouchel 1'17"1** Vittel de Brevol x Candela du Mouchel  
Driver : E. Lelievre - Entraîneur : E. Lelievre**3<sup>e</sup> Juliano 1'17"2** Ready Cash x Richlyly  
Driver : H. Monthule - Entraîneur : S. Guarato4<sup>e</sup> : Jurques - 5<sup>e</sup> : Joyau de Bellande - 6<sup>e</sup> : Jaquito du Vallon - 7<sup>e</sup> : Jetlag de Beaufour**7<sup>e</sup> | PRIX DE LA FEDERATION DU SUD-OUEST** ▶

Att - 2950 m - Course E - 21 000 €

**KRIS MARTIN 1'15"1**Ready Cash x Etincelle (Coktail Jet)  
Driver : M. Brouwer - Entraîneur : D. Brouwer  
Propriétaire : P. F. Ronde - Eleveur : Ec. le Tremont**2<sup>e</sup> Klant d'Oliverie 1'15"8** Up And Quick x Darling Oliverie  
Driver : P. Geray - Entraîneur : J. Foin**3<sup>e</sup> Kerno 1'15"6** Atlas de Joudes x Roublarde  
Driver : N. Pacha - Entraîneur : N. Pacha4<sup>e</sup> : Kassav de Freca - 5<sup>e</sup> : Kueen Kep - 6<sup>e</sup> : Kalinka d'Auralie - 7<sup>e</sup> : Koenig de La Cour**8<sup>e</sup> | PRIX DU COMITE REGIONAL DU TROT** ▶

M - 2950 m - Course F - 27 000 €

**IDOLE DE BEYLEV 1'15"9**Twist des Caillons x Cabale de Beylev (Jain de Beval)  
Jockey : M. Tijou - Entraîneur : M. Auvray  
Propriétaire : M. Auvray - Eleveur : Ec. du Hs. de L'epinay**2<sup>e</sup> Instant Grave 1'15"5** Tiego d'Etang x Perle Grave  
Jockey : A. Collette - Entraîneur : N. Langlois**3<sup>e</sup> Jalna du Palais 1'16"7** Brissac x Victoire du Palais  
Jockey : C. Schotter - Entraîneur : Y. Hurel4<sup>e</sup> : Idole de La Cote - 5<sup>e</sup> : Jurancon - 6<sup>e</sup> : Elixir du Gilet - 7<sup>e</sup> : In Your Eyes

**1<sup>ère</sup> | PRIX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Att - 2850 m - Course E - 24 000 €

**JULIUS ECUS 1'15"1**

**Django Riff** x Bea Ecus (Quick Wood)  
 Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : A. Randon  
 Propriétaire : Ec. A. Randon - Eleveur : M. Vartiainen

**2<sup>e</sup> Jupiter de Maisy 1'14"7 Al Capone Jet x Evidence du Caieu**

Driver : B. Rochard - Entraîneur : F. Retaux

**3<sup>e</sup> John Angot 1'15"3 Ouragan de Celland x Star Angot**

Driver : G. Gelormini - Entraîneur : F. Retaux

4<sup>e</sup> : Jamaïque Dairpet - 5<sup>e</sup> : Josie Nonantaise - 6<sup>e</sup> : Juste Milieu - 7<sup>e</sup> : Julcynee Bamace**2<sup>e</sup> | PRIX LES CHAUMIERS HAUT-NORMANDS**

Att - 2850 m - Course E - 21 000 €

**KAZAN BEACH 1'15"6**

**Rolling d'Heripre** x Cizie Smiling (Sam Bourbon)  
 Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : F. Harel  
 Propriétaire : Ec. F. Harel - Eleveur : Ec. F. Harel

**2<sup>e</sup> Kassoumaye 1'15"6 Atlas de Joudes x Sissi Morainville**

Driver : B. Rochard - Entraîneur : A. de Jesus

**3<sup>e</sup> Kissioko Seven 1'16"4 Orlando Vici x Taiga du Vivier**

Driver : F. Gence - Entraîneur : F. Gence

4<sup>e</sup> : Kassiopee du Noyer - 5<sup>e</sup> : Kelly Charly Era - 6<sup>e</sup> : Kalypso de Thierre - 7<sup>e</sup> : Kalinka du Grenat**3<sup>e</sup> | PRIX DE LA SELLERIE MENAND**

Att - 2850 m - Course F - 27 000 €

**JE TE CHERCHE ""**

**Love You** x Return Money (Corot)  
 Driver : T. Duvaldestin - Entraîneur : T. Duvaldestin  
 Propriétaire : T. Duvaldestin - Eleveur : Ec. Th. Duvaldestin

**2<sup>e</sup> Jaguar du Fan "" Diablo du Noyer x Radieuse du Fan**

Driver : M. Abrivard - Entraîneur : Ch. A. Mary

**3<sup>e</sup> Jingle Lover "" Coup de Poker x Chilieenne**

Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : L. Peschet

4<sup>e</sup> : Jaguar d'Obret - 5<sup>e</sup> : Jekill Rocq - 6<sup>e</sup> : Horace d'Arthenay - 7<sup>e</sup> : Ifalco de May**4<sup>e</sup> | PRIX SEINE TP**

Att - 2850 m - Course E - 21 000 €

**LOVELY MILL 1'17"**

**Memphis du Rib** x Discovery Charm (Rocklyn)  
 Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : S. Rousselle  
 Propriétaire : P. Foucart - Eleveur : P. Foucart

**2<sup>e</sup> Lohengrin 1'17"1 Hand du Vivier x Carmina Burana**

Driver : F. Ouvrie - Entraîneur : C. Jean

**3<sup>e</sup> Look des Caillons 1'17"2 Express Jet x Viane des Caillons**

Driver : A. Favris - Entraîneur : A. Favris

4<sup>e</sup> : L'Ami Danover - 5<sup>e</sup> : Lapin Agile - 6<sup>e</sup> : Lord Tolleville**5<sup>e</sup> | PRIX DES ETABLISSEMENTS FREULET**

Att - 2850 m - Course E - 21 000 €

**LADY STARLIGHT 1'17"4**

**Face Time Bourbon** x Currency (Orlando Vici)  
 Driver : A. Barrier - Entraîneur : F. Souloy  
 Propriétaire : F. Souloy - Eleveur : Ec. le Tremont

**2<sup>e</sup> Lady de Vandel 1'17"6 Prince Gede x Polka de Vandel**

Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : A. Lherete

**3<sup>e</sup> Lorette Up Star 1'17"8 Enino du Pommereux x Rosa de Vandel**

Driver : R. Lamy - Entraîneur : D. Lecroq

4<sup>e</sup> : Lilou de Guoz - 5<sup>e</sup> : Lison des Glenan - 6<sup>e</sup> : Lolita des Landes - 7<sup>e</sup> : Lollipop du Cebe**6<sup>e</sup> | PRIX MARCEAU DECLE**

M - 2850 m - Course F - 16 500 €

**KARAYAN DES IRIS 1'17"7**

**Tresor Wic** x Tornade des Iris (Let's Go Along)  
 Jockey : T. Mathias-maisonnette - Entraîneur : L. Lerenard  
 Propriétaire : Ec. de Belgrave - Eleveur : A. Masson

**2<sup>e</sup> Kelia d'Arrou 1'18" Desir Castelets x Eminence de Valny**

Jockey : A. Roussel - Entraîneur : M. Lemonnier

**3<sup>e</sup> Kerriadarche 1'18"1 Artiste de Joudes x Fleur Darche**

Jockey : C. Dersoir - Entraîneur : P. L. Rousseau

4<sup>e</sup> : Karla d'Avenir - 5<sup>e</sup> : Kueen des Charmes - 6<sup>e</sup> : Kopyad - 7<sup>e</sup> : Kimmajo**7<sup>e</sup> | PRIX DU PAYS DE BRAY**

Att - 2225 m - Course E - 17 000 €

**MAYA DU SURF 1'17"3**

**Easy des Racques** x Altesse du Surf (Chaillot)  
 Driver : A. Barrier - Entraîneur : S. Prioul  
 Propriétaire : G. Couge - Eleveur : A. H. Viel

**2<sup>e</sup> More And More 1'17"4 Fabulous Wood x Trotting Race**

Driver : G. Gelormini - Entraîneur : D. Czerwinski

**3<sup>e</sup> Mamounia de Luble 1'17"6 Davidson du Pont x Bona Fide**

Driver : G. Horrach Vidal - Entraîneur : G. Horrach Vidal

4<sup>e</sup> : Moretime du Campus - 5<sup>e</sup> : Melkior Castelle - 6<sup>e</sup> : Macao Mijo**8<sup>e</sup> | PRIX HORSE WINNER**

Att - 2850 m - Course G - 6 000 €

**HAZEL DOPE 1'17"1**

**Rieussec** x Quilanska (Kitko)  
 Driver : S. Hoste - Entraîneur : I. Dierickx  
 Propriétaire : F. Merckx - Eleveur : I. Dierickx

**2<sup>e</sup> Horyvil des Moyeux 1'17"2 Akim du Cap Vert x Ulgape du Voulgis**

Driver : M. Corbin - Entraîneur : R. Corbin

**3<sup>e</sup> Hyrophare 1'16"5 Ouragan de Celland x Anda Sola**

Driver : M. Beato - Entraîneur : J. B. Lemoine

4<sup>e</sup> : Ibra du Thenney - 5<sup>e</sup> : Houville - 6<sup>e</sup> : Hadol d'Auvrecy - 7<sup>e</sup> : Ialko Vasani

## MATTERHORN, DE GRAIGNES À GRAIGNES

Il vient de faire forte impression lors de ses débuts sur l'hippodrome de Graignes, recevant au passage deux étoiles pour cette performance dans Province Courses l'hebdo. **Matterhorn** ([Boccador de Simm](#)) va tenter de doubler la mise à Vincennes ce jeudi dans le Prix de... Graignes (3ème course). De Graignes à Graignes donc pour le pensionnaire de Marius Coignard qui porte les couleurs de Philippe Allaire dans le cadre d'une association. Il effectuera ses premiers pas parisiens sur le parcours classique des 2.700 mètres de la grande piste et aura sur sa route trois autres candidats qui ont eux aussi le statut de vainqueur. Il s'agit de **Moji de Vandel** ([Village Mystic](#)), **Missile de Tagor** ([For You Madrik](#)) et **Montequillo** ([Royal Dream](#)). Remarqué lors de ses débuts à Cagnes-sur-Mer, en dépit d'une disqualification, **Maradona Ellis** ([Helgafell](#)) mérite aussi crédit. Deux fois sur le podium dernièrement à Vincennes, **Moustik La Gouvelle** ([Discours Joyeux](#)) tentera d'ouvrir son palmarès.

## KENTUCKY FIRST DANS UN CONTEXTE FRANCO-FRANÇAIS

Seule épreuve européenne au programme, ce jeudi à Vincennes, le Prix de Mortagne (2ème course) se disputera sans candidat étranger. Dans ce contexte franco-français, **Kentucky First** (Détrioit Castelets) aura une belle carte à jouer. Ce représentant de la casaque de l'Ecurie Luck vient de décrocher trois accessits consécutifs sur le plateau de Gravelle. Il est l'heure pour lui de penser à une première victoire parisienne.



Kentucky First (à droite) en décembre à Vincennes

## NOUVELLE DIZAINE EN VUE POUR ERIC RAFFIN

Numéro 1 des pilotes tricolores, Eric Raffin est aussi logiquement le leader du meeting d'hiver chez les pilotes. Il compte actuellement 79 victoires depuis le lancement dudit meeting, le 31 octobre dernier. Il pourra donc entrer dans une nouvelle dizaine ce jeudi sachant qu'il dispose de sept montes - et sera par ailleurs le jockey/driver le plus actif. Parmi ses meilleures chances, citons **Littleton Landing** (Sam Bourbon), **Hiro de l'Ormerie** ([Very Nice Marceaux](#)) et **Ironie de Chenu** ([Akim du Cap Vert](#)).



Eric Raffin

## PLUS DE 80 ENTRAÎNEURS AU PROGRAMME

On peut parler d'une belle diversité de professionnels présents sur les feuilles des matches ce jeudi. Pas moins de 83 entraîneurs sont en effet partie prenante. C'est Franck Leblanc qui aura le plus de partants (4). L'entraîneur mayennais est à la porte du top-10 des entraîneurs du meeting, en nombre de victoires, en occupant actuellement la 11ème place, avec 11 marques.

## 102 PARTANTS DONT 15 EN VERT

Avec 102 partants, cette réunion parisienne affiche 12,75 concurrents par course. 15 candidats s'élanceront avec un émoji vert. Quatre entraîneurs ont mis cette couleur à deux représentants chacun. Il s'agit de Nicolas Bazire, Bruno Bourgoïn, Simon Laloum et Thomas Levesque.

**AU PROGRAMME**

VINCENNES

C1 - 13H55 (8 COURSES)

**DIFFUSION**



Seule réunion à l'affiche ce jeudi, Vincennes proposera 8 courses à partir de 13h55. Retrouvez en page précédente les principaux faits à retenir. ■

**ON JOUE QUOI ?**

*S'il y avait un cheval à jouer par réunion (premium et CSI), on jouerait celui-ci !*

CHEVAL	HIPPODROME	COURSE	HEURE
MATTERHORN (306)	VINCENNES	PRIX DE GRAIGNES (C3)	15H05

**NOTÉS DERNIÈREMENT**

*Retrouvez la liste de tous les chevaux déclarés partants que nous avons repérés à leur dernière course !*

CHEVAL	SA COURSE DU JOUR	SON APTITUDE AU PARCOURS DU JOUR
GEODE DU CHERISAY (106) ★	PRIX DU CANTAL (VINCENNES)	PAS DE PERF
MATTERHORN (306) ★★	PRIX DE GRAIGNES (VINCENNES)	PAS DE PERF
LITTLETON LANDING (410) ★	PRIX DE PONTAULT-COMBAULT (VINCENNES)	1 course(s) / 0 victoire(s) / 1 place(s)
LUTIN JABA (507) ★	PRIX DE BLAIN-BOUVRON-LE GAVRE (VINCENNES)	2 course(s) / 0 victoire(s) / 1 place(s)
KAPITANO DE LOU (812) ★	PRIX DE MARCENAT (VINCENNES)	1 course(s) / 0 victoire(s) / 0 place(s)

**INDEX DES ETALONS (LEURS PARTANTS)**

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <p><b>AKIM DU CAP VERT</b><br/>• VINCENNES : IRONIE DE CHENU (712)</p> <p><b>ALADIN D'ECAJEUL</b><br/>• VINCENNES : HIKKA (602)</p> <p><b>ALDO DES CHAMPS</b><br/>• VINCENNES : HERCULE DES SABLES (605)</p> <p><b>ATLAS DE JOUDES</b><br/>• VINCENNES : KIWI CHARENTAIS (802)</p> <p><b>BILIBILI</b><br/>• VINCENNES : LAMIE DU MESNIL (505)</p> <p><b>BIRD PARKER</b><br/>• VINCENNES : MELKIOR DE BAILLY (303)</p> <p><b>MISTI DE CORDAY (307) GO TO AMERICA (114)</b></p> <p><b>BLUE PASS</b><br/>• VINCENNES : ISTINGA BOCAIN (714)</p> <p><b>BOCCADOR DE SIMM</b><br/>• VINCENNES : MATTERHORN (306) KEPI DEL (814)</p> <p><b>BON COPAIN</b><br/>• VINCENNES : LADY D'ELFE (401)</p> <p><b>BOOSTER WINNER</b><br/>• VINCENNES : IRMA DE L'ECLAIR (708) ICE HAUFOR (713) GIANA DE MARZY (104)</p> <p><b>GRAND TRIO LUDOIS (111)</b></p> <p><b>BRILLANTISSIME</b><br/>• VINCENNES : KAPITANO DE LOU (812)</p> <p><b>BRUTUS DE BAILLY</b><br/>• VINCENNES : ISTRIA (711)</p> <p><b>CAHAL DES RIOULTS</b><br/>• VINCENNES : KASH DES RIOULTS (811)</p> <p><b>COUP DE POKER</b><br/>• VINCENNES : LOULOU DES OUBEAUX (508)</p> <p><b>DETROIT CASTELETS</b><br/>• VINCENNES : KENTUCKY FIRST (210)</p> <p><b>DEXTER FROMENTRO</b><br/>• VINCENNES : KLASSIC FROMENTRO (203)</p> <p><b>KEPHYR D'ESTE (204)</b></p> <p><b>DIJON</b><br/>• VINCENNES : KENNEDY FRANCE (815) LA GUARDIA (406)</p> <p><b>DISCOURS JOYEUX</b><br/>• VINCENNES : MOUSTIK LA GOVELLE (310)</p> <p><b>DJANGO RIFF</b><br/>• VINCENNES : IDRA (701)</p> | <p><b>DOBERMAN</b><br/>• VINCENNES : KER POULGWEN (805)</p> <p><b>DOLLAR MACKER</b><br/>• VINCENNES : ISOLEE DU BOUILLON (709)</p> <p><b>DRAGON DES RACQUES</b><br/>• VINCENNES : KRICK DU GUESCLIN (804)</p> <p><b>DUCATO BOURBON</b><br/>• VINCENNES : KERRO DE HOUELLE (801)</p> <p><b>ENINO DU POMMEREUX</b><br/>• VINCENNES : LUTIN VENESI (504)</p> <p><b>ESPOIR WIC</b><br/>• VINCENNES : KRONO DU TRIO (809)</p> <p><b>EXCELLENT</b><br/>• VINCENNES : LUTIN JABA (507)</p> <p><b>EXIT MONEY</b><br/>• VINCENNES : MAESTRO BILOU (308)</p> <p><b>EXPRESS JET</b><br/>• VINCENNES : KRUGER DU NORD (803)</p> <p><b>KALMIO DE LOU (806) KEROZEN (207)</b></p> <p><b>FACE TIME BOURBON</b><br/>• VINCENNES : LAGUNE PIYA (509)</p> <p><b>FEELING CASH</b><br/>• VINCENNES : KEMPEL DE GUEZ (816) KOH I NOOR (208)</p> <p><b>FELICIANO</b><br/>• VINCENNES : LOVE GLYCINES (502)</p> <p><b>FOLLOW YOU</b><br/>• VINCENNES : LOVER SIXTY ONE (503) LA JOIE DE VIVRE (407) L'ALASKA SNOW (409)</p> <p><b>FOR YOU MADRIK</b><br/>• VINCENNES : MISSILE DE TAGOR (309)</p> <p><b>GOTLAND</b><br/>• VINCENNES : MENINO (304)</p> <p><b>HELGAPELL</b><br/>• VINCENNES : MARADONA ELLIS (301)</p> <p><b>JAG DE BELLOUET</b><br/>• VINCENNES : HEADLINE FAC (603)</p> <p><b>LAETENTER DIEM</b><br/>• VINCENNES : GALANT DE BRUYERE (113)</p> <p><b>LILIUM MADRIK</b><br/>• VINCENNES : GO GO GIGI (107)</p> <p><b>LUDO DE CASTELLE</b><br/>• VINCENNES : HUMOUR D'HAUFOR (601)</p> <p><b>KROKEUSE DE DIAM'S (201)</b></p> <p><b>MAGE DE LA MERITE</b></p> | <p>• VINCENNES : FERGIE HIGHLAND (108)</p> <p><b>MAGNIFICENT RODNEY</b><br/>• VINCENNES : INSOLITE EFBE (703)</p> <p><b>NI HO PED D'OMBREE</b><br/>• VINCENNES : ICONE DU GARDEN (706)</p> <p><b>OPIUM</b><br/>• VINCENNES : L'ETOILE DE ROCHE (408)</p> <p><b>OPUS VIERVIL</b><br/>• VINCENNES : GET UP DES PLAINES (116)</p> <p><b>ORLANDO VICI</b><br/>• VINCENNES : LOLITA BOURBON (506)</p> <p><b>FAVICI PASMARICK (112)</b></p> <p><b>PANACHE DE L'ITON</b><br/>• VINCENNES : KILOU D'YMER (205)</p> <p><b>PASSWORD</b><br/>• VINCENNES : KAJAGOOGOO (808)</p> <p><b>PRINCE D'ESPACE</b><br/>• VINCENNES : LAURELINA (511) KINO DU LIVIER (206) LOLA D'AMOUR (402)</p> <p><b>PRODIGIOUS</b><br/>• VINCENNES : HUMOUR FESTIF (607)</p> <p><b>QUAKER JET</b><br/>• VINCENNES : KOBALT DU VALLON (209)</p> <p><b>QUE JE T'AIME</b><br/>• VINCENNES : EUNIS DU PATORAL (105)</p> <p><b>QUICKLY PARIS</b><br/>• VINCENNES : GRANIT DU FRESNE (110)</p> <p><b>QUID DE CHAHAINS</b><br/>• VINCENNES : IDOLE DELICE (705)</p> <p><b>QUIDO DU GOUTIER</b><br/>• VINCENNES : IRRESISTIBLE GABY (710)</p> <p><b>READY CASH</b><br/>• VINCENNES : LANCIER DU GOUTIER (512)</p> <p><b>LITTLE STAR JIEL (405)</b></p> <p><b>REAL DE LOU</b><br/>• VINCENNES : KENOR DESBOIS (807) LADY PETTEVINIERE (404)</p> <p><b>REMEMBER JIHEM</b><br/>• VINCENNES : FRANCO FLEURI (102)</p> <p><b>REVE DE BEYLEV</b><br/>• VINCENNES : INES DE BEYLEV (716)</p> <p><b>RIEUSSEC</b><br/>• VINCENNES : GAMIN DES ISLES (109)</p> <p><b>ROC MESLOIS</b><br/>• VINCENNES : GAMIN DU GAULTIER (101)</p> | <p><b>ROYAL DREAM</b><br/>• VINCENNES : LORD DU BASSIN (501)</p> <p><b>MONTEQUILLO (311)</b></p> <p><b>SAM BOURBON</b><br/>• VINCENNES : LITTLETON LANDING (410)</p> <p><b>SAXO DE VANDEL</b><br/>• VINCENNES : KANDEL DE BEYLEV (813)</p> <p><b>SINGALO</b><br/>• VINCENNES : KINGALO DU CHENE (202)</p> <p><b>GEODE DU CHERISAY (106)</b></p> <p><b>SUPERVISOR</b><br/>• VINCENNES : IDEE SHANNON (715)</p> <p><b>TAG WOOD</b><br/>• VINCENNES : HELEN DES OUBEAUX (604)</p> <p><b>THE BEST MADRIK</b><br/>• VINCENNES : MIGNON DES MACE (302)</p> <p><b>TRESOR WIC</b><br/>• VINCENNES : HAND DES ELIES (606)</p> <p><b>IASELMA (704)</b></p> <p><b>UBRIACO</b><br/>• VINCENNES : INES DES COTEAUX (702)</p> <p><b>UHLAN DU VAL</b><br/>• VINCENNES : LILY POM MIX (412)</p> <p><b>UN AMOUR D'HAUFOR</b><br/>• VINCENNES : LUCRECE HAUFOR (411)</p> <p><b>UN CHARME FOU</b><br/>• VINCENNES : GAROU DU CHENE (115)</p> <p><b>UNICLOVE</b><br/>• VINCENNES : HANDSOME BOY (608)</p> <p><b>UP AND QUICK</b><br/>• VINCENNES : KING DE LARRE (810)</p> <p><b>UZO JOSSELYN</b><br/>• VINCENNES : LIBRE PENSEUR MEEK (510)</p> <p><b>VERY NICE MARCEAUX</b><br/>• VINCENNES : HIRO DE L'ORMERIE (609)</p> <p><b>VIGOVE</b><br/>• VINCENNES : LISA MONA BLUE (403)</p> <p><b>GIBALDI DE HOUELLE (103)</b></p> <p><b>VILLAGE MYSTIC</b><br/>• VINCENNES : MOJI DE VANDEL (305)</p> <p><b>VOLTIGEUR DE MYRT</b><br/>• VINCENNES : IDOLE STAR (707)</p> |
|---|---|---|---|

DIFFUSION : **1 PX DU CANTAL - (13H55)**

Premium - Att. - (D) - 59 000 € - 2850m

1. GAMIN DU GAULTIER			D. Thomain
2. FRANCO FLEURI			Arnaud Morin
3. GIBALDI DE HOUELLE			M. Mottier
4. GIANA DE MARZY			G. Gelormini
5. EUNIS DU PATURAL			F. Nivard
6. GEODE DU CHERISAY			E. Raffin
7. GO GO GIGI			B. Rochard
8. FERGIE HIGHLAND			A. Collette
9. GAMIN DES ISLES			J.M. Bazire
10. GRANIT DU FRESNE			L. Laudren
11. GRAND TRIO LUDOIS			M. Abrivard
12. FAVICI PASMARICK			A. Barrier
13. GALANT DE BRUYERE			D. Bonne
14. GO TO AMERICA			Y. Lebourgeois
15. GAROU DU CHENE			P.Ph. Ploquin
16. GET UP DES PLAINES			P. Houel

**2 PX DE MORTAGNE - (14H30)**

Premium - Monté - (C) - Euro. - 46 000 € - 2850m

1. KROKEUSE DE DIAM'S			O. Briand
2. KINGALO DU CHENE			P.Ph. Ploquin
3. KLASSIC FROMENTRO			F. Lagadeuc
4. KEPHYR D'ESTE			A. Lamy
5. KILOU D'YMER			A. Barrier
6. KINOA DU LIVIER			M. Champenois
7. KEROZEN			E. Raffin
8. KOH I NOOR			M. Mottier
9. KOBALT DU VALLON			A. Collette
10. KENTUCKY FIRST			B. Rochard

**3 PX DE GRAIGNES - (15H05)**

Premium - Att. - (C) - Mâles - 38 000 € - 2700m

1. MARADONA ELLIS			E. Allard
2. MIGNON DES MACE			F. Nivard
3. MELKIOR DE BAILLY			F. Lagadeuc
4. MENINO			M. Abrivard
5. MOJI DE VANDEL			P. Belloche
6. MATTERHORN			Y. Lebourgeois
7. MISTI DE CORDAY			Arnaud Desmottes
8. MAESTRO BILOU			D. Thomain
9. MISSILE DE TAGOR			B. Rochard
10. MOUSTIK LA GOVELLE			D. Bonne
11. MONTEQUILLO			J.Ph. Dubois

**4 PX DE PONTAULT-COMBAULT - (15H40)**

Premium - Att. - (D) - Femelles - 40 000 € - 2700m

1. LADY D'ELFE			M. Mottier
2. LOLA D'AMOUR			A. Abrivard
3. LISA MONA BLUE			A. Dabouis
4. LADY PETTEVINIERE			A. Collette
5. LITTLE STAR JIEL			G. Gelormini
6. LA GUARDIA			G. Roig-Balaguer
7. LA JOIE DE VIVRE			J. Dubois
8. L'ETOILE DE ROCHE			A. Barrier
9. L'ALASKA SNOW			Y. Lebourgeois
10. LITTLETON LANDING			E. Raffin
11. LUCRECE HAUFOR			D. Bonne
12. LILY POM MIX			D. Thomain

**5 PX DE BLAIN-BOUVRON-LE GAVRE - (16H15)**

Premium - Att. - (A) - Auto. - 62 000 € - 2100m

1. LORD DU BASSIN			A. Abrivard
2. LOVE GLYCINES			F. Nivard
3. LOVER SIXTY ONE			P.Ph. Ploquin
4. LUTIN VENESI			A. Collette
5. LAMIE DU MESNIL			A. Barrier
6. LOLITA BOURBON			E. Raffin
7. LUTIN JABA			J.M. Bazire
8. LOULOU DES OUBEAUX			D. Thomain
9. LAGUNE PIYA			Leo Abrivard
10. LIBRE PENSEUR MEEK			L. Gelormini
11. LAURELINA			A. Rebeche
12. LANCIER DU GOUTIER			C. Mesnil

**6 PX D'ALBERTVILLE - (16H50)**

Premium - Monté - (D) - 56 000 € - 2850m

1. HUMOUR D'HAUFOR			A. Abrivard
2. HIKKA			M. Champenois
3. HEADLINE FAC			A. Lamy
4. HELEN DES OUBEAUX			A. Collette
5. HERCULE DES SABLES			M. Mottier
6. HAND DES ELIES			P.Ph. Ploquin
7. HUMOUR FESTIF			B. Rochard
8. HANDSOME BOY			S.E. Pasquier
9. HIRO DE L'ORMERIE			E. Raffin

**7 PX DE VOUZIERES - (17H25)**

Premium - Att. - (E) - Femelles - 41 000 € - 2700m

1. IDRA			B. Rochard
2. INES DES COTEAUX			M. Blot
3. INSOLITE EFBE			Adrien Blandin
4. IASELMA			D. Thomain
5. IDOLE DELICE			A. Barrier
6. ICONE DU GARDEN			F. Nivard
7. IDOLE STAR			M. Mottier
8. IRMA DE L'ECLAIR			T. le Beller
9. ISOLEE DU BOUILLON			M. Legros
10. IRRESISTIBLE GABY			C. Bedel
11. ISTRIA			A. Abrivard
12. IRONIE DE CHENU			E. Raffin
13. ICE HAUFOR			M. Abrivard
14. ISTINGA BOCAIN			G. Gelormini
15. IDEE SHANNON			A. Collette
16. INES DE BEYLEV			Y. Lebourgeois

**8 PX DE MARCENAT - (18H00)**

Premium - Att. - (C) - Mâles - 46 000 € - 2850m

1. KERRO DE HOUELLE			P.Ph. Ploquin
2. KIWI CHARENTAIS			M. Mottier
3. KRUGER DU NORD			Y. Lebourgeois
4. KRICK DU GUESCLIN			G. Gelormini
5. KER POULGWEN			B. Robin
6. KALMIO DE LOU			E. Raffin
7. KENOR DESBOIS			A. Abrivard
8. KAJAGOOGOO			A. Barrier
9. KRONO DU TRIO			Th. Lamare
10. KING DE LARRE			D. Thomain
11. KASH DES RIOULTS			F. Lagadeuc
12. KAPITANO DE LOU			F. Nivard
13. KANDEL DE BEYLEV			B. Rochard
14. KEPI DEL			Ch. Heslouin
15. KENNEDY FRANCE			M. Abrivard
16. KEMPEL DE GUEZ			T. Ouvrie

**1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4**

CHEVAL	FERRURE
LILY POM MIX (412)	D4
LAURELINA (511)	D4
IRONIE DE CHENU (712)	D4
KING DE LARRE (810)	D4